

LE PIETON AU CŒUR DE LA VILLE

Rendre
la ville
aux piétons :
pourquoi ?
comment ?

3^e COLLOQUE
Strasbourg
le 17 octobre 2013



Rendre la ville aux piétons : pourquoi ? comment ?



À Strasbourg ?

- Strasbourg est reconnue comme ville pionnière par ses choix politiques audacieux et volontaristes dans le domaine de la mobilité. En témoignent le prestigieux Pass d'or pour sa politique globale en matière de transports en commun associés au développement des modes actifs et le Pass mobilité pour son Plan Piéton attribués en 2012 par le magazine « Ville Rail et Transport ».
- Son plan piéton 2012/2020 qui prévoit un réseau favorable aux piétons reliant les centralités de quartier distantes de moins de 2 km.
- Un itinéraire test sur l'axe allant de la Gare centrale à la Place du marché à Neudorf est en cours d'aménagement.
- Strasbourg est la ville des rencontres sur les mobilités actives. Ce colloque est le 3^e d'une série sur cette thématique, après « le Code de la rue, une nouvelle façon de vivre la ville » en 2011 et « le vélo partagé, où en est-on ? » en 2012.



Pourquoi ce colloque ?

Les villes prennent conscience progressivement de l'importance des modes de déplacement actifs et particulièrement de la marche à pied. Redonner sa place au piéton et lui assurer des déplacements sûrs, efficaces et confortables relève de la planification et des aménagements de qualité mais aussi du principe d'une gestion policée de la ville pour faire respecter la règle commune.

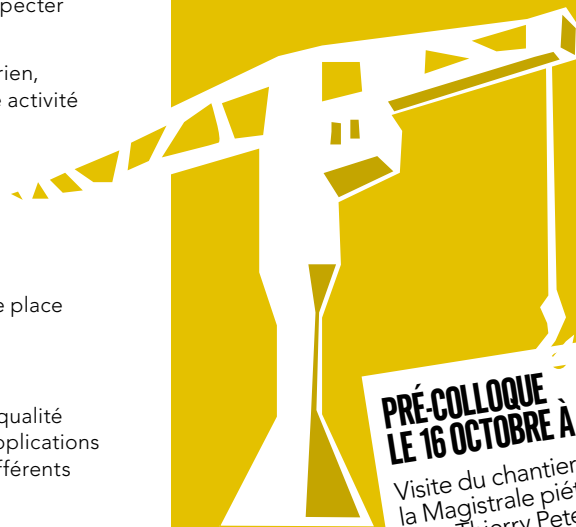
La marche est un mode accessible à tous ou presque, elle ne coûte quasiment rien, ne rejette pas de polluant et/ou de gaz à effet de serre et enfin elle permet une activité physique régulière.

Ce 3^e colloque de Strasbourg consacré aux déplacements actifs, est co-organisé avec le CERTU et en partenariat avec le CNFPT, l'AITF et le Club des villes et territoires cyclables.

il propose :

- Une journée d'études et de formation sur une thématique qui occupe une place importante dans l'agenda des collectivités,
- Une analyse philosophique et sociologique de la marche dans les villes,
- Une analyse des besoins des piétons et des villes (environnement, santé, qualité urbaine, jalonnement, sécurité, réglementation, cartographie papier et applications smartphones, attractivité économique, lien social) par des experts des différents domaines cités,
- Un bilan d'expériences pertinentes de villes en France et en Europe et d'études d'experts européens,
- Des ateliers techniques et la visite du chantier d'aménagement de la magistrale Gare centrale-Neudorf.

Il s'adresse aux élus, ingénieurs et techniciens des villes et intercommunalités, aux associations et entreprises impliquées dans la politique urbaine de déplacements actifs.



**PRÉ-COLLOQUE
LE 16 OCTOBRE À 17H30**

Visite du chantier de
la Magistrale piétonne
avec Thierry Peter,
chef de projet

**départ:
place de la Gare**

PROGRAMME

Cité de la musique
et de la danse



8h30 **Accueil et petit déjeuner**

Matinée en plénière dans l'auditorium

"Rendre la ville aux piétons : pourquoi ?"

Animateur pour l'ensemble de la matinée : **Antoine Latham** journaliste

9h **Ouverture du colloque**

Présentation du programme précédé d'un clip vidéo

Olivier Bitz, adjoint au Maire de Strasbourg

Accueil et présentation des objectifs du colloque

Roland Ries, Sénateur Maire de Strasbourg, président du GART

Jean-Marie Darmian, Président du Club des villes et territoires cyclables, Maire de Créon et Vice-président du Conseil général de la Gironde

La marche dans la mobilité urbaine, état des lieux

Christian Curé, Directeur du CERTU, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

9h45 **Table ronde 1**

Piétons et sens

Marcher en ville, une philosophie du partage

Rachel Thomas, chargée de recherches au CNRS, directrice du laboratoire CRESSON École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Vers la marche plaisir en ville

Sonia Lavadinho, Bfluid - recherche prospective & expertise en mobilité et développement territorial

Échanges avec la salle

10h30 **Table ronde 2**
Piétons et santé

La marche sur ordonnance

Docteur Alexandre Feltz, Vice-Président de la Communauté urbaine de Strasbourg

Les bienfaits de la marche sur la santé

Professeur Jehan Lecocq, Président de la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES), professeur conventionné de l'Université de Strasbourg, praticien hospitalier des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Service de physiologie et d'explorations fonctionnelles

Piétons: sécurité, espace urbain et santé

Véronique Feypell - de la Beaumelle, Administrateur Forum International des Transports OCDE

Échanges avec la salle

11h20 **Pause**

11h35 **Table ronde 3**
Piétons et urbanisme

Rendre la ville apaisée et attractive

Le projet Active Access / Intelligence Energy Europe: ses objectifs, applications et enseignements

Brownen Thornton, Directrice du développement Walk21

Échanges d'expériences en France et en Europe rhénane

Bernard Reichen, Architecte, agence Reichen et Robert & associés

Thierry Ciccione, Architecte, agence STOA

Alfred Peter, Directeur de l'Atelier Alfred Peter Paysagiste

Échanges avec la salle

LE PIETON AU CŒUR DE LA VILLE

Rendre la ville aux piétons :
pourquoi ? comment ?



PROGRAMME

12h50 Déjeuner - buffet

À partir de 13h15, durant la pause déjeuner, pour le spirituel, le temporel:

«Disputatio» sur le thème de «l'éloge de la lenteur» par le groupe *Was ist das* dans l'auditorium.

Dans la scholastique médiévale la «disputatio» consistait en une discussion organisée selon un schéma dialectique sous la forme d'un débat oral entre plusieurs interlocuteurs, parfois en public. *Was ist das* est un groupe informel de Strasbourgeois réfléchissant sur la ville.

14h15 6 ateliers au choix

Rendre la ville aux piétons : pourquoi ?

Atelier 1 : Comment réaliser un plan piéton pour une ville ?

Eric Chtourbine, Ingénieur transport et mobilité BET Cabinet Roland Ribl et associés

François Prochasson, Chef du pôle mobilité durable, direction de la voirie et des déplacements de la ville de Paris

Atelier 2 : Réglementation : le piéton dans ses droits de la loi aux arrêtés municipaux

Daniel Lemoine, Chargé d'études "Sécurité des Usagers et déplacements" - CERTU

Joël Gueret, Chef du service Réglementation de la circulation à la Communauté urbaine de Strasbourg,

Thierry Hartmann, Commissaire divisionnaire et Conseiller technique du directeur de la Police nationale (sous réserve)

Atelier 3 : Aménagement urbain pour les piétons/ visite sur site du chantier de la magistrale piétonne, départ à pied

Les responsables des bureaux d'études chargés du projet

Thierry Peter, Chef de projet Espace public à la Communauté urbaine de Strasbourg

Atelier 4: Le jalonnement pour piétons ou comment jalonner sans panneaux ?

Philippe Delangle, Professeur à l'École des arts décoratifs de Strasbourg/Haute École des Arts du Rhin et responsable de l'agence « Dans les villes »

Isabelle Mari, Directrice de la Prospective et des Études Stratégiques de JCDecaux

Léa Marzloff, Directrice générale adjointe du groupe Chronos, responsable du pôle intelligence socio-économique

Atelier 5: Transports publics et marche à pied

Éric Chareyron, Directeur marketing stratégique du groupe Keolis,

Marion Maestracci, Ergonome de l'espace public à la Ville de Paris - Pôle Mobilité Durable, Responsable de la Division Prospective de la Mobilité

Atelier 6: Vélos piétons ou comment vivre ensemble ?

Thomas Jouannot, Chargé d'études "sécurité routière et développement de l'usage du vélo" - CERTU

Geneviève Laferrère, Présidente de la FUB, Fédération française des usagers de la bicyclette

15h30 Pause

15h45 Le grand débat La politique des villes au service des piétons

animé par **Alain Jund**, Vice Président du Club des villes et territoires cyclables, Adjoint au Maire de Strasbourg, chargé de l'urbanisme

Vinciane Faber, Conseillère municipale de Lille

Olivier Le Lamer, Adjoint au Maire de Lorient

Clément Rossignol, Vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Un représentant d'une ville de l'espace rhénan

16h30 Conclusions du colloque

Frédéric Péchénard, Préfet, Délégué interministériel à la sécurité routière



Table ronde 1 Piétons et sens

Marcher en ville: une philosophie du partage

Rachel Thomas, chargée de recherche CNRS, Directrice du CRESSON à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

La marche en ville est devenue, en quelques années, le pivot des politiques d'aménagement de la ville. Si elle dessine aujourd'hui autrement les espaces publics urbains contemporains, elle constitue aussi un enjeu majeur de leur fabrique sensible. C'est à cette dimension que nous porterons plus particulièrement attention, en montrant en quoi la marche questionne les modalités du partage et du "vivre-ensemble" la ville.

Vers la marche plaisir en ville

Sonia Lavadinho, Bfluid - recherche prospective & experte en mobilité et développement territorial

Le XXI^e siècle connaît un véritable renouveau de la marche urbaine. Partout dans le monde, à des rythmes différenciés, la question de la marche revient, véritable lame de fond sociétale, sur le front des politiques urbaines. Questionner nos mobilités implique aussi interroger nos visions de la cohésion sociale, la santé et le bien-être, la durabilité, bref, l'urbanité au sens plein du terme : comment cohabiter, comment partager l'espace, comment synchroniser nos activités, comment faire in fine pour vivre ensemble ? La marche, mode transversal s'il en est, constitue l'ADN de la ville durable. La marche est à la ville créative ce que la voiture a pu être au suburbain étalé de la ville industrielle, modèle aujourd'hui dépassé pour embrasser une réalité plus mouvante qui demande des solutions de mobilité plus inventives et plus improvisées. Porteuse de serendipité, génératrice de co-présence, la marche réveille ainsi chez chacun de nous le plaisir des hasards heureux et de la découverte de la ville autrement.

LE PIETON AU CŒUR DE LA VILLE

Rendre la ville aux piétons :
pourquoi ? comment ?





Table ronde 2 Piétons et santé

Les bienfaits de la marche sur la santé

Jehan Lecocq - Président de la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES), professeur conventionné de l'Université de Strasbourg, praticien hospitalier des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Service de physiologie et d'explorations fonctionnelles

La sédentarité selon l'OMS concerne 65 à 85% de la population mondiale et fait partie des 10 principales causes de mortalité dans le monde. L'activité physique en endurance (APE) permet de prévenir de nombreuses maladies chroniques et de mieux les contrôler (maladies métaboliques dont le diabète de type 2, pathologie coronarienne, hypertension artérielle, certains cancers, ostéoporose, etc...) tout en améliorant la qualité de vie et globalement d'augmenter l'espérance de vie sans dépendance. La marche est l'APE la plus facile à pratiquer, à tous les âges, dans toutes les situations (vie quotidienne, professionnelle, de loisir), en tous lieux, avec un faible risque traumatique, facile à moduler, mesurer et contrôler. Les recommandations internationales sont pour les adultes et seniors de 30 minutes de marche à allure soutenue (éventuellement en 3 fois), 5 fois par semaine ou de 10.000 pas par jour.

Piétons : sécurité, espace urbain et santé

Véronique Feypell - de la Beaumelle - Administrateur Forum International des Transports OCDE

La présentation portera sur les conclusions d'un récent rapport de l'OCDE qui met en lumière l'importance de la marche dans les politiques de transport en ville. La marche à pied est en effet la forme de mobilité la plus naturelle. Les villes n'ont toutefois pas toujours évolué pour satisfaire les besoins des piétons, et la marche a souvent été négligée dans le développement des systèmes de transport. Il est nécessaire d'aménager l'espace urbain pour les piétons et de favoriser la marche en ville. Les bénéfices à attendre de cette étude ont une large portée, avec des gains importants sur la santé mais également sur la qualité de vie en général.



Table ronde 3 Piétons et urbanisme

Le projet Active Access / Intelligence Energy Europe : ses objectifs, applications et enseignements.

Bronwen Thornton - directrice du développement Walk 21

Active Access met en place des programmes qui encouragent la marche dans 10 pays européens et développe les compétences et les capacités locales pour soutenir les idées au-delà du projet.

Rendre la ville apaisée et attractive

3 architectes et paysagiste en débattent à la lumière de leurs expériences et leur vécu sur la marchabilité

- **Bernard Reichen** - Architecte, Président *Reichen et Robert & Associés*

Ce n'est plus l'automobile qui « dessine » la ville mais la nature et les transports collectifs et doux. Au-delà d'un processus de « réparation urbaine », d'autres lieux et d'autres parcours sont à inventer. L'espace « VIP » à Bordeaux Euratlantique et le « Charii » dans la cité de Zenata (Casablanca) sont 2 exemples de cette recherche appliquée à des cultures, des climats et des contextes différents.

- **Thierry Ciccione** - Architecte dplg - STOA urbanisme-paysage-design, directeur de projet des aménagements urbains (études et moe)

La « ville apaisée » désigne un modèle urbanistique où la rue serait « modérée, habitée et civique ». L'expression désigne la *modération* des flux automobiles, qui permettrait l'*habitation* de l'espace public par les piétons, qui pourraient recouvrer une *citoyenneté* longtemps mise à mal. Où, quand et comment la régulation favorise l'urbanité ? Mais la « ville apaisée » peut désigner aussi - l'expression s'y prête - l'apaisement de tous les flux, de toutes les pratiques, de toutes les tensions, de tous les conflits, de tout ce qui fait le sel de ville...

- **Alfred Peter** - Directeur de l'Atelier Alfred Peter Paysagiste

Les changements de comportement en matière de mobilité ne se feront massivement que sur le principe du plaisir ! La marche « dans la nature », synonyme de détente (l'anti-stress), de rêve (la rêverie du promeneur solitaire), d'introspection (qui suis-je, où vais-je ?), est souvent perçue en ville comme une distance plus ou moins agréable à parcourir pour aller d'un point A à un point B. La marche « fonctionnelle » pour devenir plaisir nécessite un soin du parcours apportant des surprises, des animations variées, des vibrations avec l'histoire, l'architecture ... Concevoir la ville « marchable » est bien plus qu'une question de largeur de trottoir ...





Atelier 1

Comment réaliser un plan piéton pour une ville ?

Éric Chtourbine - Ingénieur transport et mobilité BET Cabinet Roland Ribl et associés

La démarche de réalisation d'un plan piéton illustrée à travers l'exemple strasbourgeois: Pourquoi un plan piéton? Ses objectifs et sa déclinaison en 10 actions.

François Prochasson - Chef du pôle mobilité durable,
Direction de la voirie et des déplacements de la Ville de Paris

La Ville de Paris a lancé en 2012 une démarche intitulée « Paris piéton » et non un plan piéton, pour différentes raisons. Ce choix relève d'abord de la volonté de placer la question du piéton au centre de la gestion ordinaire de l'espace public parisien, dans une ville particulièrement « marchable ». En découle une volonté de traiter le piéton non pas comme un autre mode de déplacement, au même titre que le vélo ou les TC, mais comme une entrée, un prisme pour regarder les espaces publics parisiens sous l'œil de l'utilisateur. Cette démarche fédère de multiples actions quotidiennes mais innovantes.

Atelier 2

Réglementation: le piéton dans ses droits de la loi aux arrêtés municipaux

Joël Guéret - Chef du service de la Réglementation de la Circulation Ville et Communauté urbaine de Strasbourg

Un arrêté de circulation dépend du mode de saisine : travaux d'aménagements urbains, doléances d'une association de quartier ou d'un particulier pour améliorer la sécurité et/ou le confort des usagers. Quelle est l'évolution de la réglementation, la portée juridique d'un arrêté ?

Daniel Lemoine - Chargé d'études Sécurité des Usagers et déplacements CERTU

Du piéton à l'invention de l'automobile, le marcheur s'est toujours adapté et les plus « distraits » en ont pâti. Puis l'automobile a pris tout l'espace au détriment du rail et de la voie d'eau. Deux réglementations (loi de 2005 et la démarche du corde de la rue) ont permis de faire évoluer l'accessibilité et le code de la route, pour une meilleure prise en compte du piéton dans l'espace public.

Thierry Hartmann - Commissaire Divisionnaire et Conseiller technique auprès du Directeur de la Police nationale (sous réserve)



Atelier 4

Le jalonnement pour piétons ou comment jalonner sans panneaux

Lea Marzloff - Directrice générale adjointe du groupe Chronos, responsable du pôle « intelligence socio-économique ».

Chronos a repéré et analysé un certain nombre d'initiatives à travers le monde. Ces initiatives de jalonnement font appel au numérique, au mobile, à l'artistique, etc.

Philippe Delangle - Professeur à l'École des arts décoratifs de Strasbourg/Haute École des Arts du Rhin et responsable de l'agence « Dans les villes »

Comment innover et gérer visuellement par un ensemble de codes graphiques (couleurs, typographies, icônes, pictogrammes etc.) une série de plans de la ville de Strasbourg qui permettent aux piétons de prendre conscience du peu de temps qu'il leur faudrait pour effectuer un trajet de 15 minutes dans un rayon de 1km. 150 exemplaires de plans différents seront mis en place afin d'inciter les usagers à effectuer de courts trajets à pied.

Isabelle Mari - Directrice de la Prospective et des Études Stratégiques de JCDecaux

Les enjeux de cohérence, de lisibilité et d'« efficacité » des espaces de la ville, au service des piétons, soulèvent de nombreuses interrogations. Et si l'espace public est rare, faut-il pour autant s'interdire d'incarner de manière visible les informations et aides physique au jalonnement dans l'accompagnement de politiques en faveur du développement de la marche ? pour que le mode piéton devienne réellement familier et attractif, les réponses à apporter devront être modulaires, évolutives dans un souci permanent d'accessibilité au plus grand nombre.





Atelier 5

Transports publics et marche à pied

Marion Maestracci - Ergonome Espace Public de la ville de Paris - Agence de la Mobilité - Pôle Mobilité Durable, Responsable de la Division Prospective de la Mobilité

L'intermodalité peut être source de stress pour les piétons : peur de rater le prochain bus ou tram, de prendre la mauvaise sortie de métro... Ces derniers mettent alors en place des stratégies qui se voient chamboulées lors des réaménagements liés aux nouveaux projets de transports en commun : itinéraires, nouveaux modes utilisées, etc. La Ville de Paris, soucieuse de cette problématique, a mis au point une méthode d'observation et de compréhension des comportements des piétons afin d'émettre des recommandations aux aménageurs, dans le but de limiter l'insécurité routière au niveau des pôles multimodaux. Cette méthode sera présentée et illustrée d'exemples concrets.

Eric Chareyron - Directeur Marketing du groupe Keolis

La marche à pied pour élargir les zones de chalandise des stations de Transports Publics et pour aider à dessaturer les tronçons centraux des lignes fortes de TC.

Atelier 6

Vélos et piétons ou comment vivre ensemble ?

Thomas Jouannot - Chargé d'études "sécurité routière et développement de l'usage du vélo - CERTU

Dans un espace urbain souvent contraint, les aménageurs, à la recherche de solutions pragmatiques, sont bien souvent amenés à envisager la création d'espaces partagés par les piétons et les cyclistes, ce qui peut être générateur de conflits. Densité, géométrie, niveau de service recherché, modularité... sont autant de critères à prendre en compte pour organiser cette mixité.

Geneviève Laferrère - Présidente de la FUB, Fédération française des usagers de la bicyclette

Les associations cyclistes ne revendiquent pas de prendre la place des piétons, dont l'espace est déjà trop réduit. Elles réclament un partage équitable de la voirie pour remplacer l'automobile solo sur des moyennes distances. Les double sens cyclables sont un outil pour lutter contre la circulation abusive des cyclistes sur les trottoirs.

Le grand débat : la politique des villes au service des piétons

animé par **Alain Jund** - Vice Président du Club des villes et territoires cyclables, Adjoint au Maire de Strasbourg, chargé de l'urbanisme

Vinciane Faber, Conseillère municipale de Lille, déléguée au plan vélo, au code de la route et à la consommation durable

Olivier Le Lamer - Adjoint au Maire de Lorient délégué aux Déplacements, à la Voirie, à la Circulation, au Stationnement

Clément Rossignol - Vice Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Un représentant d'une ville de l'espace rhénan

Conclusions du colloque
par **Frédéric PECHENARD**,
Préfet, Délégué interministériel
à la sécurité et à la sécurité routière

LE PIETON AU CŒUR DE LA VILLE

Rendre la ville aux piétons :
pourquoi ? comment ?





En savoir plus et vous inscrire www.strasbourg.eu/colloque-pieton

Contacts

- **Communauté urbaine de Strasbourg**
Jean-Luc Marchal
Chef de projet Innovation mobilité alternative / Tél. 06 12 41 88 80
jean-luc.marchal@strasbourg.eu
- **WPR Public Relations**
Françoise Elkouby
Chargée de l'organisation
Tél. 06 64 73 18 88 / felkouby@wpr.fr

Lieu du colloque

Cité de la musique et de la danse
1 place Dauphine / Parc de l'Étoile
Strasbourg - 03 88 43 68 00

Organisateurs

- Communauté urbaine de Strasbourg
- CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques)

Partenaires

- AITF
- CNFPT
- Club des villes et territoires cyclables
- Une voirie pour tous

Inscription

En remplissant un formulaire sur le site dédié au colloque :
www.strasbourg.eu/colloque-pieton

Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail.

La participation est libre de droit dans la limite des places disponibles.

Comment s'y rendre ?

Tramway: ligne A ou D arrêt Étoile Bourse
ligne E ou F arrêt Étoile Polygone
www.cts-strasbourg.fr

Taxi 13: 03 88 36 13 13

Vélohop, le vélo partagé à Strasbourg
une boutique à la gare
www.velhop.strasbourg.eu
09 69 39 36 67

Hébergement

Josy POINCELET
euraccueil@otstrasbourg.fr

Office du tourisme de Strasbourg et de sa région
www.otstrasbourg.fr

Gare de Strasbourg



Cathédrale

Station Tram Étoile-Bourse
Lignes A et D

Communauté urbaine
de Strasbourg
Centre administratif

Lieu du colloque
**Cité de la musique
et de la danse**